Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Enchères immobilières

Par boule

Bonjour,
Lorsqu'une vente aux enchères est gagnée, il y a un délai de 10 jours pour une éventuelle surenchère. Est-ce que n'importe qui peut surenchérir ? Y compris les membres de la famille du débiteur ?
Merci d'avance pour votre réponse.